

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux

ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE RÉMUNÉRATION DES MINISTÈRES PAROISSIAUX
VERSAMMLUNG DER KASSE FÜR DIE BESOLDUNG DER PFARREISELSORGER

44e séance du 11 juin 2022
44. Sitzung vom 11. Juni 2022

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 43ème séance du 11 décembre 2021
4. Comptes 2021 de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux
 - a) Rapport du Conseil exécutif ;
 - b) Rapport de la Commission de gestion ;
 - c) Discussion générale ;
 - d) Discussion chapitre par chapitre ;
 - e) Approbation du projet d'arrêté.
5. Divers

Traktanden

1. Eröffnung der Sitzung
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 43. Sitzung vom 11. Dezember 2021
4. Rechnung 2021 der Kasse für die Besoldung der Pfarreiseelsorger
 - a) Bericht des Exekutivrates;
 - b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;
 - c) Eintretensdebatte;
 - d) Besprechung Kapitel nach Kapitel;
 - e) Annahme des Beschlusentwurfes.
5. Verschiedenes

Présents : 27 délégués *Excusés :* 11 *Absents :* 2.
Anwesend: 27 Delegierte *Entschuldigt:* 11 *Abwesend:* 2.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: Mme Fernande Bersier, Mme Martha Baeriswyl, Mme Bernadette Wohlhauser, M. Gérard Duding, M. Christophe Girard, M. Eric Broccard, Mme Nadia Ruffieux-Greco, M. Josef Fasel, M. Arnold Schöpfer, M. Maurice Jaccottet, M. Marc Corminboeuf.

Absents / Abwesend: M. André Essono, Mme Véronique Laurencet Esseiva.

Prendent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil: Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Céline Ruffieux, Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Frère Alexandre Frezzato, Adjoint de la Représentante de l'Évêque pour la région Fribourg francophone, Mme Patricia Panchaud, Administratrice financière, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque, Mme Corinna Timm, Interprète, M. Hans Rahm, Préposé aux registres paroissiaux, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, M. Dominique Golliard, comptable, Mme Marie Georges, secrétaire.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Claude Nordmann, Représentant de la communauté israélite, M. Pierre-Alain Sydler, Président du synode de l'Église évangélique réformée, Mme Yvonne Stempfel, Vice-présidente du Conseil exécutif, Frau Marina Achermann, Juristin, M. Philippe Fragnière, responsable RH-admin.

La séance est ouverte à 10.55 heures.

Die Sitzung wird um 10.55 Uhr eröffnet.

1. Ouverture de la séance

1. Eröffnung der Sitzung

M. le Président. Chers Vice-Présidents, cher(ères) délégué(e)s, liebe Delegierte, je vous souhaite la bienvenue pour cette assemblée plénière de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux (CMP-KBP). Je salue toutes les autres personnes, le Conseil exécutif, la Déléguée et la Représentante de l'Évêque et l'adjoint ainsi que le personnel technique. Merci d'être présents et à disposition. J'ai le plaisir d'ouvrir cette 44^{ème} séance de la CMP. Vous avez constaté qu'on n'arrivera probablement pas à la 50^{ème} assemblée de cette caisse puisque les deux caisses seront unifiées. On n'aura plus qu'une assemblée. Cette deuxième assemblée n'existera plus. Ce sera une des conséquences, si je suis bien informé.

27 délégués sur 40 sont présents. La majorité absolue est de 14.

Je fais état des excusés. Pour cette assemblée de la CMP, il s'agit de Mme Fernande Bersier, Mme Martha Baeriswyl, Mme Bernadette Wohlhauser, M. Gérard Duding, M. Christophe Girard, M. Eric Broccard, Mme Nadia Ruffieux-Greco, M. Josef Fasel, M. Arnold Schöpfer, M. Maurice Jaccottet. M. Marc Corminboeuf a dû partir.

Mme Yvonne Stempfel du Conseil exécutif est également excusée.

Nous pouvons valablement prendre des décisions. Unsere Versammlung ist beschlussfähig.

2. Communications du Président

2. Mitteilungen des Präsidenten

M. le Président. Je n'ai pas de communications.

3. Approbation du procès-verbal de la 43ème séance du 11 décembre 2021

3. Genehmigung des Protokolls der 43. Sitzung vom 11. Dezember 2021

M. le Président. Est-ce que quelqu'un a des remarques concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Alors ce PV est approuvé tacitement. Encore une fois avec mes remerciements à Mme Béatrice Duvoisin.

4. Comptes 2021 de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux

4. Rechnung 2021 der Kasse für die Besoldung der Pfarreiseelsorger

a) **Rapport du Conseil exécutif ;**

a) **Bericht des Exekutivrates;**

M. le Président. Je donne la parole à M. Telley.

M. Gérald Telley. M. le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir, en l'absence de Mme Yvonne Stempfel, de la remplacer, à sa demande. Je vous lis le message qu'elle vous aurait donné.

«Sehr geehrter Herr Präsident, sehr geehrte Damen und Herren Delegierte. Die vorliegende Rechnung 2021 der KBP schliesst mit einem Aufwandüberschuss von CHF 130'404.59 ab, obwohl der Voranschlag einen Ertragsüberschuss von rund CHF 5'000.– vorsah.

Der Grund für dieses negative Ergebnis ist vor allem in folgenden Punkten zu finden:

- Die Beteiligung der Pfarreien an den Lohnkosten der Laienseelsorger, die eine Ausbildung absolvieren, war zu niedrig budgetiert.
- Die Beteiligung der Pfarreien an den Arbeitgeberzulagen
- Die Beteiligung an der FEDEC (Fédération ecclésiastique catholique romaine)

Da in absehbarer Zeit die Zusammenführung der beiden Kassen geplant ist, schlägt Ihnen der Exekutivrat vor, den Aufwandüberschuss über das Eigenkapital zu begleichen und nicht den Pfarreien zusätzlich in Rechnung zu stellen.

Ich bitte Sie, im Namen des Exekutivrates, die Rechnung 2021, so wie sie vorliegt, zu genehmigen. »

Je pourrais rajouter pour ma part, qu'avec ce déficit, que nous ne réclamons pas aux paroisses, nous réduisons la fortune, respectivement le patrimoine de la CMP quasiment à zéro.

M. le Président, je vous donne la parole.

M. le Président. Vielen Dank Herr Telley. Je donne tout de suite la parole au Président de la Commission de gestion, M. Jaquet.

b) Rapport de la Commission de gestion ;
b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;

M. Jean-Pierre Jaquet. M. le Président, Messieurs les Vice-Présidents, Mme la Représentante de l'Évêque, Mme la Déléguée épiscopale, M. le Président du Conseil exécutif et ses membres, Mme la Secrétaire de l'Assemblée, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, la Commission de gestion (CoGest) s'est réunie le mercredi 27 avril 2022 dans les locaux de la Corporation.

Les comptes 2021 bouclent avec un excédent de charges de CHF 130'404.59 pour un total de charges de plus de CHF 13.5 mio. Il s'agit du 2^{ème} exercice déficitaire de suite.

Comme annoncé dans le rapport du Conseil exécutif (CEx) et prévu dans le projet d'arrêté, l'excédent de charges sera pris sur les fonds propres, ce que notre commission valide.

Concernant les charges des UP intercantionales, le rapport du CEx vous donne les informations utiles et nécessaires à comprendre le mécanisme mis en place par la convention signée en 2019 entre la FEDEC et la CEC. Je n'ai rien à ajouter.

Comme écrit dans son rapport, le projet d'arrêté n'a amené aucun commentaire de la part de notre Commission.

La CoGest à l'unanimité propose à l'Assemblée :

1. D'entrer en matière et d'approuver les comptes et le bilan 2021 de la CMP tels que présentés.
2. D'approuver le projet d'arrêté relatif aux comptes 2021 de la CMP tel que présenté.

Je remercie toutes les participantes et tous les participants à nos séances de commission pour la qualité des échanges, la qualité de leur travail et leur implication dans la gestion de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux. Leur état d'esprit permet d'avoir des discussions ouvertes et franches tout en restant respectueuses et constructives.

Anmerkung zur deutschen Version des Berichts: meiner Meinung nach sollte der Titel « Zusammenfassung » durch « Schlussfolgerung » ersetzt werden.

Merci de votre attention.

M. le Président. Merci M. Jaquet. Je profite de remercier tous les membres de cette Commission pour le grand travail accompli. J'étais pendant deux périodes membres de cette Commission. Aujourd'hui j'ai moins à faire que lorsque j'étais membre de la Commission de gestion.

- c) **Discussion générale ;**
- c) **Eintretensdebatte;**

M. le Président. J'ouvre la discussion générale. A qui est-ce que je peux donner la parole ? La discussion générale n'est pas demandée.

- d) **Discussion chapitre par chapitre ;**
- d) **Besprechung Kapitel nach Kapitel;**

M. le Président. On commence à la page 1 dans le document que vous avez reçu.

Paroisse – prêtres

M. Robert Eugster. M. le Président, chers collègues, j'ai une question ou une clarification sur la position 4121 Autres contributions, CHF 3'600.–. Dans le rapport du CEx à la page 3, il est mentionné que cela concerne des frais de téléphone d'un prêtre. Ça me paraît très cher pour un seul prêtre. Merci pour la clarification.

Mme Patricia Panchaud. Je n'ai malheureusement pas tout le détail. Cela concerne bien un seul prêtre, mais il s'agit de frais téléphoniques et une autre part, dont je n'ai pas le détail à disposition. C'est refacturé à la paroisse de toute manière. C'est elle qui nous mandate.

M. le Président. Merci. La discussion sur ce chapitre est terminée. Nous passons au chapitre suivant. La discussion est ouverte.

Paroisse – laïcs, Mandats fiduciaires aides prêtres, Mandats fiduciaires secrétaires interparoiss., Prêtres retraités, Autres charges, Produits divers, Bilan : pas de commentaires/keine Bemerkungen.

- e) **Approbation du projet d'arrêté.**
- e) **Annahme des Beschlusentwurfes.**

M. le Président. Tout d'abord l'article 1 qui concerne le résultat des comptes 2021. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Article 2 qui concerne l'affectation de l'excédent de charges. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. Article 3, le titre et les considérants. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close.

Celles et ceux qui sont d'accord d'approuver cet arrêté relatif aux comptes 2021 de la CMP, sont priés de le manifester en levant le bulletin de vote. Contre-épreuves ? Abstentions ?

Vous avez approuvé ce projet d'arrêté sur les comptes par un oui de tous les délégués, c'est-à-dire 27 oui, 0 non et 0 abstentions. Merci pour votre confiance.

5. Divers

5. Verschiedenes

M. le Président. Est-ce que je peux donner la parole à quelqu'un sous les divers ? Cela ne semble pas être le cas.

Je ne veux pas me répéter. Il me reste à vous remercier très sincèrement pour votre présence, de votre grand travail et, malgré tous les événements et manifestations qui ont lieu en ce moment, d'être venu ce matin. Je vous remercie beaucoup et je souhaite à toutes et tous un bel été et un bon retour chez vous.

La séance est déjà close.

Fin de la séance à 11.15 heures.
Ende der Sitzung, um 11.15 Uhr.

Le Président / Der Präsident :

La Secrétaire / Die Sekretärin :

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats: Béatrice Duvoisin

Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am **10.12.2022**



Boulevard de Pérolles 38, CH-1700 Fribourg

+41 26 426 34 00
cath-fr.ch | kath-fr.ch

Caisse de rémunération des ministères paroissiaux
Assemblée
cec@cath-fr.ch